



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2511 590

Le 13 janvier 2026

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant le programme ACCES tabac

Monsieur,

Suite à vos précisions, obtenues le 28 novembre 2025, nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 24 novembre 2025, visant à obtenir les documents internes suivants : les notes d'information, les notes de réunion et les rapports au sujet du programme ACCES Tabac depuis le 1 juin 2024.

Conformément à la Loi sur l'accès, nous vous transmettons ci-joint le document de la Sûreté du Québec repéré aux termes des recherches effectuées, soit le *Bilan 2024-2025 ACCES TABAC*.

Cependant, nous devons refuser communiquer les renseignements dont la divulgation aurait pour effet de révéler et/ou réduire l'efficacité d'une méthode d'enquête, d'une source confidentielle d'information, d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité (articles 28(3) et 29 de la *Loi sur l'accès*).

De plus, nous refusons de transmettre les renseignements qui contiennent des avis, des analyses et des recommandations faits par des membres du personnel de la Sûreté du Québec depuis moins de 10 ans (article 37 de la *Loi sur l'accès*).

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi mentionnés ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

SERVICE DES ENQUÊTES SUR LA CONTREBANDE

Bilan 2024-2025 ACCES TABAC



Table des matières

1. Sommaire	3
2. Ressources humaines et financières.....	5
2.1 Ressources humaines.....	5
2.1.1 Ressources en place	5
2.1.2 Changements dans les effectifs	6
2.1.3 Formation dispensée	6
2.1.4 Formation reçue.....	7
2.1.5 Comités et tables de concertation	8
2.2 Ressources financières.....	9
3. Réalisations – dossiers opérationnels	10
3.1 Dossiers opérationnels.....	10
4. Réalisations – statistiques	14
4.1 Bilan des dossiers et des produits saisis	14
4.2 Bilan des saisies d'armes et de stupéfiants.....	18
4.3 Évolution des dossiers et des produits saisis	19
4.4 Valeur marchande des saisies et taxes éludées.....	19
4.5 Récupération d'actifs criminels.....	19
5. Retombées du programme	21
6. Coordination et gérance	22
7. Priorités opérationnelles et perspectives	24



1. Sommaire

Devant le phénomène entourant le commerce illégal du tabac au Québec occasionnant des pertes importantes pour le gouvernement provenant des revenus de la taxe spécifique sur les produits du tabac, le programme ACCES Tabac fut mis en place en 2001. Il a permis la concertation des actions des partenaires et organismes suivants : le ministère des Finances du Québec (MFQ), le ministère de la Sécurité publique (MSP), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), l'École nationale de police du Québec (ENPQ), l'Agence du revenu du Québec (ARQ), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), l'Agence du revenu du Canada (ARC), la Sûreté du Québec (SQ), le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ).

Depuis le printemps 2006, le Service des enquêtes sur la contrebande (SEC) collabore au programme. Établi en Montérégie, il est stratégiquement positionné à proximité de la plaque tournante de la contrebande de tabac au Québec et il est un chef de file international en matière de lutte contre la contrebande de tabac. Par ailleurs, plusieurs autorités nationales et internationales se sont intéressées à son modèle.

Un financement de [REDACTED] a été accordé pour 2024-2025 par le ministère des Finances du Québec, provenant du *Fonds de lutte contre les dépendances* et de la *Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus*. Le programme permet le financement de [REDACTED] financées par le CT initial du programme maintenant intégré à la base budgétaire de la SQ. La SQ s'est engagée à la réalisation des différents mandats suivants :



Mener des enquêtes policières afin de couper l'approvisionnement de matières premières destinées aux manufactures illégales, de démanteler des réseaux illégaux de production, de distribution et de vente de tabac et de contrer les réseaux locaux et régionaux de contrebande. L'exercice a permis la réalisation de 2 402 dossiers et des saisies de près de 89 000 unités de 200 grammes;

Assurer la coordination provinciale d'enquêtes en matière de contrebande de tabac sur l'ensemble du territoire québécois grâce à la collaboration de trois coordonnateurs mobilisés. Ils assurent le soutien, l'encadrement professionnel et le financement d'enquêtes en province. L'exercice a permis la réalisation de 101 dossiers et des saisies de près de 4 000 unités de 200 grammes;

Collaborer au programme de formation provincial dispensé par l'ENPQ en partenariat avec le spécialiste et l'équipe de coordination du service. Certaines formations sur mesure sont également fournies par le spécialiste et les coordonnateurs aux unités de la SQ et aux partenaires;

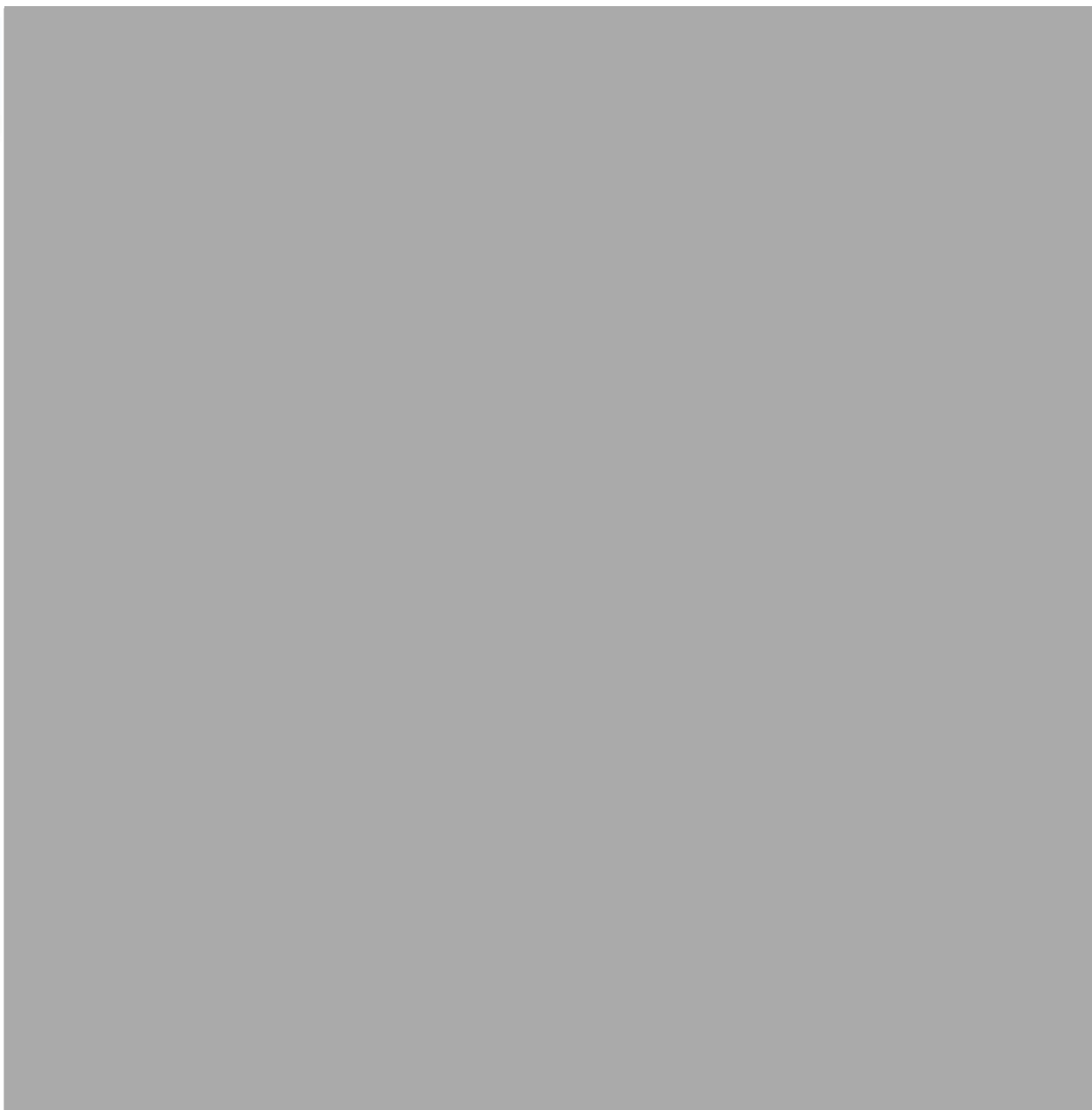
Suivre l'évolution du commerce illégal ainsi que les stratagèmes utilisés par les contrebandiers;

Participer au suivi des indicateurs de la contrebande et fournir une reddition de comptes opérationnelle et financière.



2. Ressources humaines et financières

2.1 Ressources humaines





2.1.2 Changements dans les effectifs

Les CT prévoyaient, depuis plusieurs exercices, le financement de 8 ressources provenant des corps de police municipaux (CPM). Ces ressources prenaient part aux équipes d'enquête mixtes.

À la suite d'efforts considérables pour combler les postes financés de ressources provenant des partenaires CPM, force est de constater que les défis liés à l'embauche et la rétention touchent l'ensemble des organisations québécoises. Deux postes demeuraient donc vacants (CT Tabac) en plus de l'annonce du retrait d'une ressource supplémentaire.

Devant cet enjeu récurrent, nous avons formulé la demande de conversion d'une ressource de CPM en poste d'enquêteur de la SQ. Cette demande visait la continuité de la répression policière, le maintien d'un ratio adéquat des équipes prévu aux règles syndicales et l'autonomie minimale des équipes à effectuer certaines activités d'enquête telle la surveillance physique.

À la suite de l'autorisation des instances gouvernementales, nous avons donc procédé à la conversion de deux postes durant l'exercice 2024-2025 qui ont été intégrés aux activités d'enquête des équipes de Longueuil et de Québec. Soulignons également le retrait d'une ressource CPM en raison de la réduction du financement.

2.1.3 Formation dispensée

Afin de maintenir l'expertise et la connaissance des membres patrouilleurs et enquêteurs de la Sûreté du Québec et des corps de police municipaux en matière d'intervention en contrebande de tabac, l'un des coordonnateurs a participé à :



Cinq séances de la formation « Intervention en matière de contrebande de tabac », dispensées par l'ENPQ, dont quatre étaient sous la nouvelle forme de deux jours;

Présentation du programme ACCES Tabac et de la *Loi concernant l'impôt sur le tabac* (LIT) aux étudiants de Techniques policières du Collège Ellis.

2.1.4 Formation reçue

Dans le but de maintenir un haut niveau de compétences des effectifs, l'enrichissement du savoir et la préservation de l'expertise, voici les formations qui ont été dispensées à certains membres du Service des enquêtes sur la contrebande pour le présent exercice :



- Prévenir l'homicide du partenaire intime;
- Collecte de données sur les interpellations policières;
- Éthique et intégrité pour personnel de gestion;
- Réponse à un état mental perturbé;
- Introduction à la surveillance physique auxiliaire;
- Numérisation des devises et système CRATS;
- Intelligence émotionnelle pour gestionnaires;
- Sensibilisation aux réalités autochtones;
- Gestion des informateurs;
- Les communautés LGBTQ+;
- Programme d'accueil des officiers et des cadres;
- Prévention et gestion des situations d'incivilité, de conflit et de harcèlement;
- Supervision d'enquête;
- Programme de formation initiale en enquête policière;
- Savoir-être au travail;
- Gestion de la preuve et règles juridiques applicables;
- Entrée dynamique planifiée à risque faible;
- Défibrillateur externe automatisé;
- Prévention des impacts psychologiques chez les policiers;
- Accès et protection de l'information.

2.1.5 Comités et tables de concertation

L'exercice a été marqué par la participation des différents responsables du SEC à différentes rencontres encadrant le programme ACCES Tabac.



Participation aux rencontres semestrielles du Comité tactique ACCES Tabac afin d'assurer le suivi des opérations policières, la présentation des résultats et le suivi des indicateurs de performance avec les partenaires ACCES;

Rencontre du sous-comité législatif ACCES Tabac concernant les modifications législatives à la LIT où il a été recommandé de prévoir les filtres à la loi ainsi que la possibilité de procéder par les soupçons plutôt que par les motifs;

Participation à la rencontre annuelle des coordonnateurs ACCES Tabac organisée en collaboration avec l'ADPQ;

Rencontre trimestrielle du Comité des enquêtes interprovinciales (IIC – Interprovincial Investigations Council) ainsi que la participation au colloque annuel où les différents enjeux en matière de tabac sont abordés par les intervenants provinciaux et fédéraux;

Participation au Forum atlantique sur la contrebande visant l'échange sur l'évolution et les défis de l'application de la loi provinciale sur le cannabis du Nouveau-Brunswick;

Rencontre avec le Service canadien de renseignements criminels pour discuter des nouvelles tendances et enjeux au Québec;

Participation au « Edmundston Police Conference » organisé par le Service de police d'Edmundston (N-B) regroupant différents intervenants policiers du Québec, de la GRC, de l'ASFC, du Homeland Security et du US Marshall. Différentes présentations ont été proposées, notamment sur les individus armés et sur le phénomène des gangs de rues.



2.2 Ressources financières



L'enveloppe investissement :



L'enveloppe rémunération :

- La rémunération civile n'a pu être totalement utilisée compte tenu des délais occasionnés par la dotation d'un agent de soutien administratif arrivé en poste au printemps 2025.

L'enveloppe fonctionnement :



3. Réalisations – dossiers opérationnels

3.1 Dossiers opérationnels



La présente section regroupe quelques réalisations significatives des équipes d'enquête au cours de l'année 2024-2025. L'exercice a été marqué par plusieurs demandes d'assistance formulées par les services de police de Wôlinak et Pikogan. Les communautés autochtones manifestent de plus en plus le souhait de mettre fin à la vente de produits illicites dans les commerces de type « smoke shack ».

PROJETS CONJOINTS SQ/SPVM/ASFC

Depuis 2019, le SEC s'est engagé dans un partenariat avec le SPVM et l'ASFC afin de composer une équipe d'enquête mixte, mobilisée à même ses locaux, permettant une association de l'expertise et des compétences des ressources. Cette association porte principalement sur la coordination d'enquêtes en matière de contrebande de tabac. L'ensemble des saisies effectuées dans le cadre de cette association est uniquement présenté dans ce volet à des fins d'information et n'est pas inclus dans les statistiques globales de la SQ. Le MSP est informé de la situation et a proposé un mode de reddition indépendant aux organisations partenaires pour présenter les résultats de cette association.

Le début de l'exercice a été marqué par plusieurs interventions dans le cadre du **projet TENTACULE**, qui visait le démantèlement d'une organisation criminelle impliquée dans l'acheminement de tabac de contrebande en provenance des États-Unis vers des manufactures de cigarettes du Québec.

Plus de 80 policiers ont pris part à 37 perquisitions dans des véhicules et des résidences de l'Ontario. Ces interventions ont permis la saisie d'une machine à cigarettes, destinée au Québec, d'une valeur estimative de 0,5 M\$ ainsi que l'interception de 6 transporteurs de tabac en vrac totalisant 100 450 kg. La valeur marchande des produits saisis est évaluée à plus de 33 M\$ (saisies réalisées en 2023-2024). Suivant ces opérations, la preuve recueillie est toujours à l'étude pour d'éventuelles accusations. Le projet a également permis de réaliser un volet important de récupération d'actifs criminels. En effet, ce précieux travail a permis les saisies supplémentaires suivantes : 630 000 \$, 4 remorques, 4 tracteurs routiers, 2 véhicules ainsi que divers objets de valeur. L'estimation des actifs saisis se situe approximativement à 1,5 M\$.

Le projet se poursuit à la suite des perquisitions réalisées en début d'exercice, l'analyse de la preuve suit son cours et le dossier est actuellement à étude par les procureurs du Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales (BGCAS) du DPCP.







SOMMAIRE DES DOSSIERS EN COORDINATION FINANCÉS PAR LE PROGRAMME

Pour l'ensemble de l'exercice financier, le coordonnateur en enquête a autorisé la réalisation d'enquêtes de **101 dossiers qui se sont clos au cours de l'exercice 2024-2025**. Ces derniers, financés par le programme ACCES, ont permis la saisie d'un total de 3 770 unités de 200 grammes de produits du tabac, la somme de 2,9 M\$ (devise canadienne) rendue possible grâce à des interventions spécifiques du Bureau de la récupération des actifs criminels (BRAC) dans un dossier de coordination, 12 véhicules, des stupéfiants, de l'alcool et des armes.

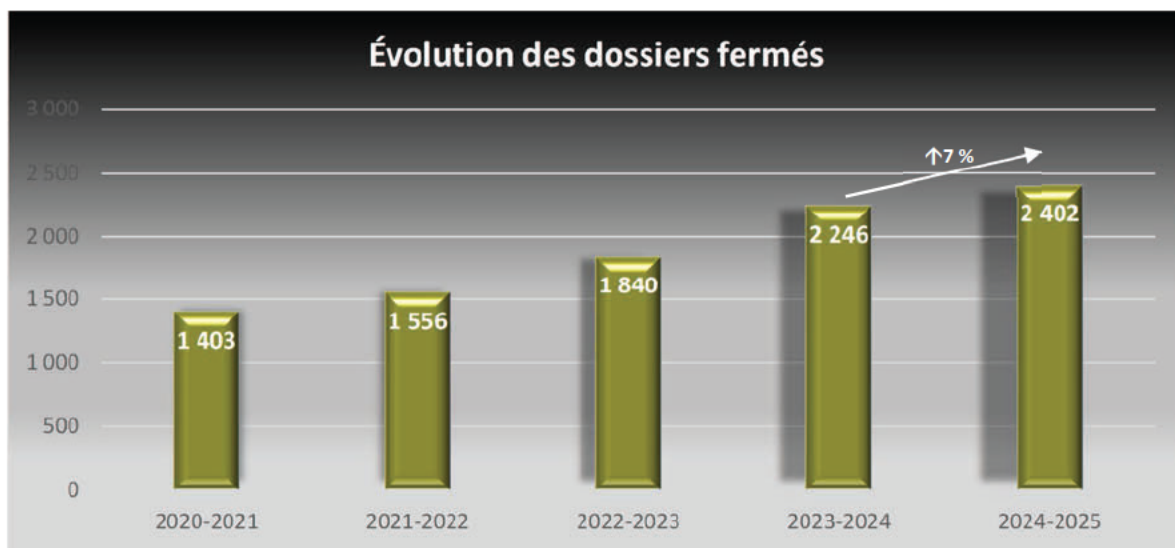
4. Réalisations – statistiques

4.1 Bilan des dossiers et des produits saisis

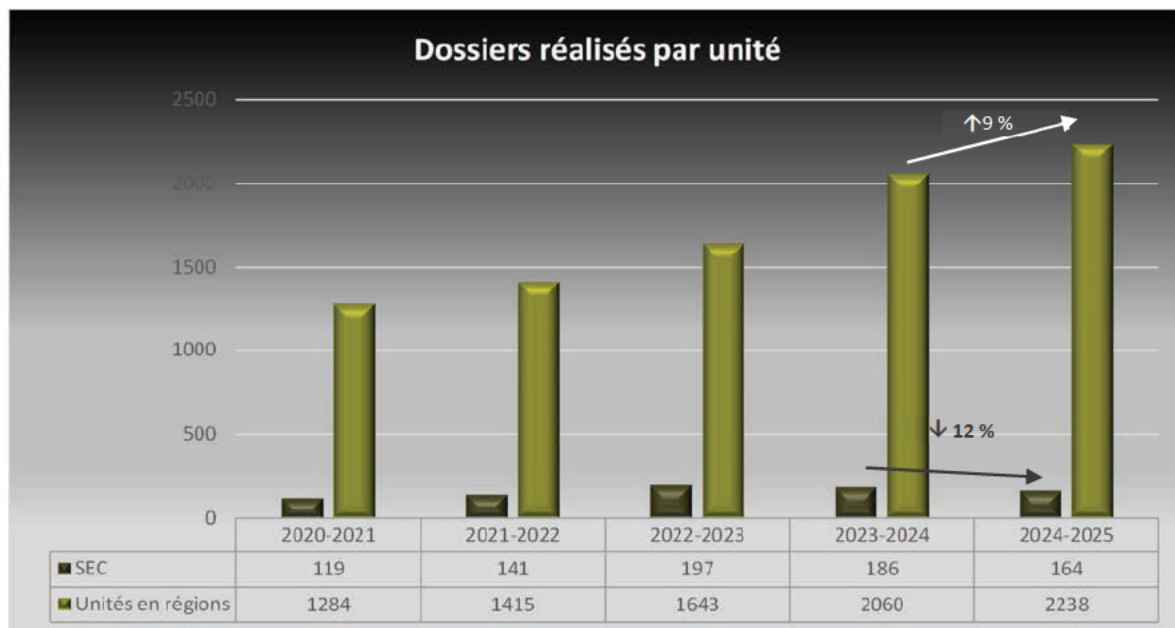
Alors que les patrouilleurs sont appelés à effectuer diverses saisies de tabac lors d'interventions menées quotidiennement, les divisions des enquêtes sur les crimes majeurs ainsi que les divisions des enquêtes MRC de la SQ sont, quant à elles, respectivement responsables d'enquêtes régionales et locales sur les contrebandiers de tabac et leurs réseaux.

Pour sa part, le Service des enquêtes sur la contrebande mène des enquêtes visant à démanteler des réseaux illégaux de production, de distribution et de vente de tabac de niveaux interrégional et interprovincial. Enfin, mentionnons le travail du service qui mène, conjointement avec le SPVM, la GRC et l'ASFC, des dossiers afin de lutter activement contre le phénomène de la contrebande.

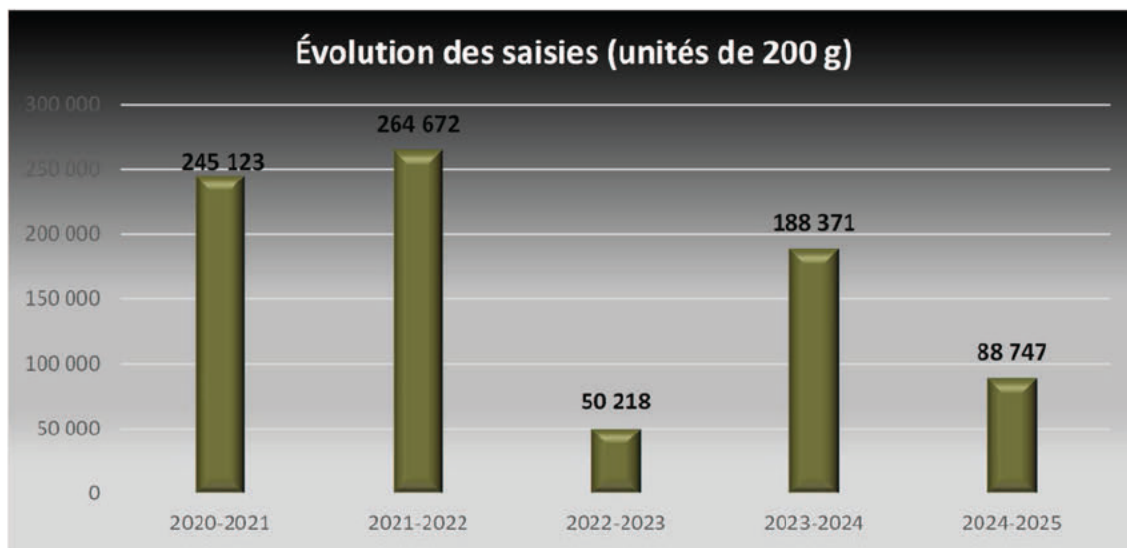
Au terme de l'exercice 2024-2025, la SQ avait réalisé **2 402 dossiers**. Ceci représente une **augmentation de l'ordre de 7 %** comparativement à l'exercice précédent, à pareille date, où 2 246 dossiers avaient été réalisés.



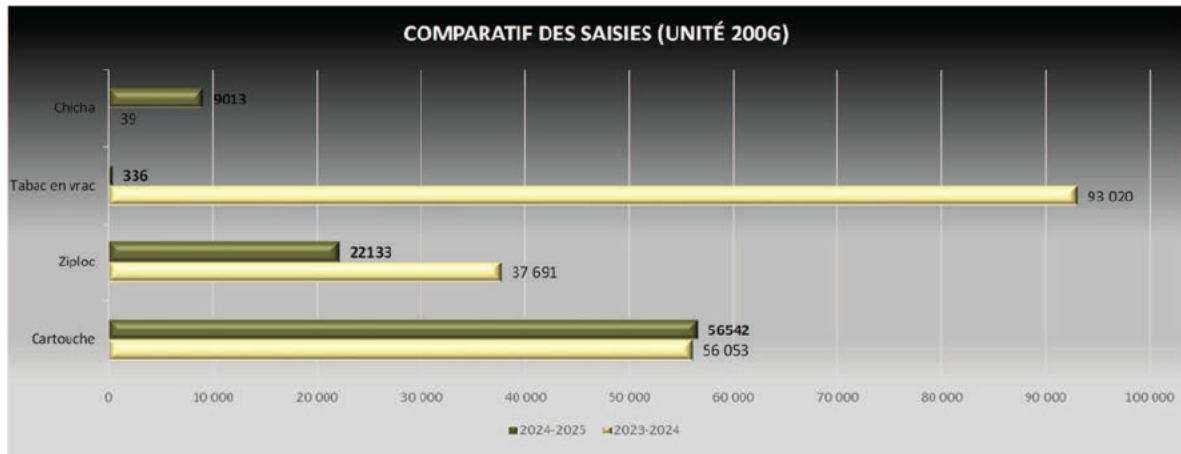
Le Service des enquêtes sur la contrebande a réalisé un total de **164 dossiers**, soit une baisse de 12 %, alors que les unités en régions ont réalisé **2 238 dossiers**, une augmentation de l'ordre de 9 %. Avec tous les efforts de coordination déployés par l'équipe de coordonnateurs dans chacune des régions, les résultats se font toujours sentir.



Relativement aux produits saisis pour l'ensemble des dossiers réalisés en cours d'exercice, nous constatons une baisse du volume des saisies de l'ordre de **53 %**. Cette baisse est attribuable à différents facteurs expliqués subséquemment.



Individuellement, les produits saisis en unité de 200 grammes présentent les évolutions suivantes¹ :



- ↑ 1 % des cartouches saisies;
- ↓ 41 % des sacs de type « Ziploc » saisis;
- ↓ 100 % des kg de tabac saisis;
- ↑ 23 155 % du chicha saisi;
- ↓ 29 % des véhicules saisis;
- ↑ 988 % des sommes d'argent saisies.

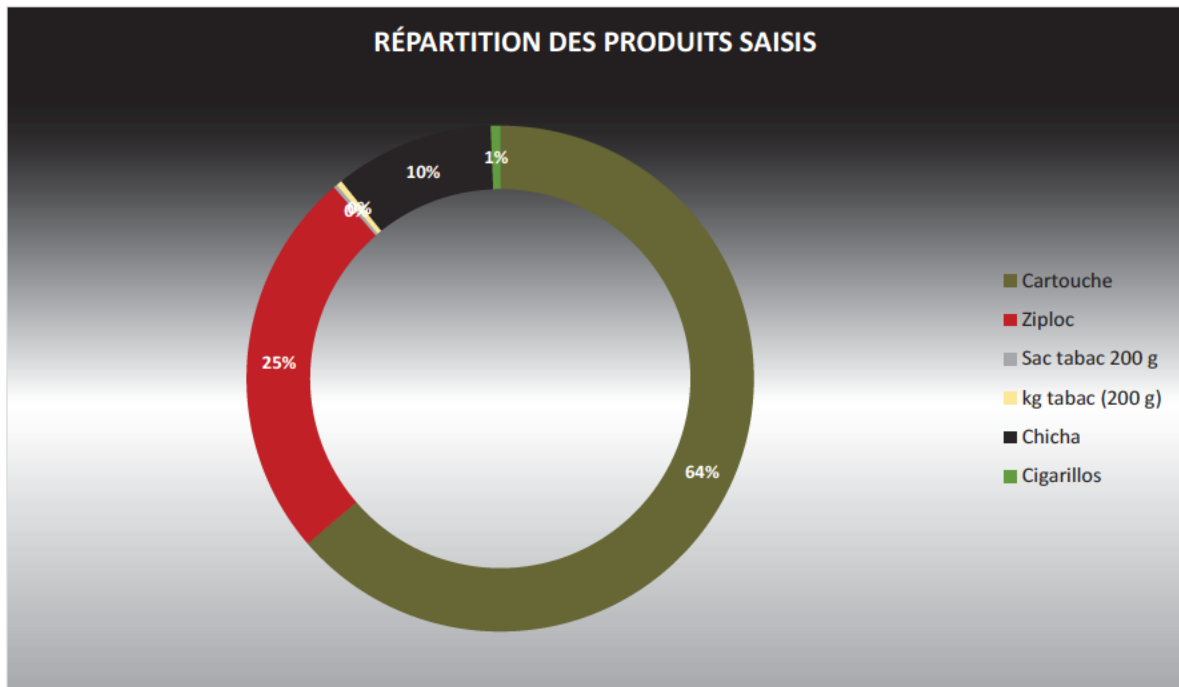
¹ Certains éléments saisis ne sont pas présentés dans le graphique.

Mentionnons également que l'exercice précédent avait été marqué par une augmentation significative des cartouches et des sacs de type « Ziploc ». Ceci avait été expliqué par les efforts déployés en matière de détection par l'ensemble des équipes du service, efforts qui se sont maintenus en 2024-2025 qui expliquent des résultats similaires.

L'exercice a également été marqué par la fin de l'association de la répression policière avec les partenaires du Nouveau-Brunswick, qui affecte nécessairement les résultats de l'exercice. L'équipe de lutte à la contrebande de tabac a été dissoute et les ressources réaffectées à d'autres mandats.

Rappelons que les saisies générées par l'équipe d'enquête projet long terme ne sont pas comptabilisées à même les statistiques de la SQ, mais bien dans une base spécifique prévue pour les projets conjoints SQ-SPVM.

En termes de récurrence des produits saisis, toutes proportions gardées en unités de 200 grammes, la cartouche est en tête de liste à titre de produit le plus saisi sur le marché de la contrebande; il représente 64 % des saisies et vient ensuite le sac de type « Ziploc » à raison de 25 %. Les saisies de chicha s'immiscent ensuite à raison de 10 %. Bons derniers viennent les sacs de cigarillos, le tabac en vrac et le tabac ensaché à raison de 1 %.

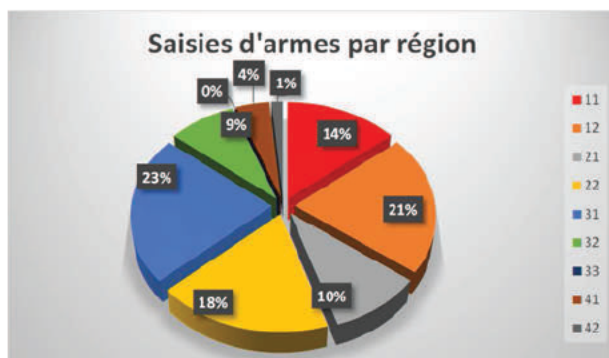


4.2 Bilan des saisies d'armes et de stupéfiants

La saisie d'armes et de stupéfiants est une réalité associée de près au phénomène de la contrebande de tabac. Compte tenu de la complémentarité des activités criminelles du crime organisé et des réseaux de contrebande, ces saisies sont nécessairement sous la loupe des différentes instances.

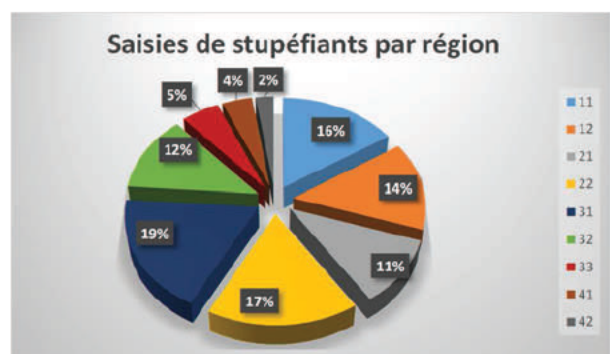
Pour l'exercice, **71** dossiers ont permis la saisie d'armes, alors que **373** dossiers ont permis la saisie de divers stupéfiants. Du total des dossiers réalisés par la SQ, **3 %** ont mené à la saisie d'armes alors que **16 %** des dossiers ont mené à la saisie de stupéfiants.

	2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Dossiers	Proportions	Dossiers	Proportions	Dossiers	Proportions	Dossiers	Proportions	Dossiers	Proportions
Armes	54	4%	50	3%	61	3%	69	3%	71	3%
Stupéfiants	184	13%	183	18%	263	14%	331	15%	373	16%



La répartition géographique des saisies d'armes est surtout localisée dans les régions 12 et 31, soit en Estrie/Centre-du-Québec et en Mauricie-Lanaudière, tout comme l'exercice passé. Compte tenu du volume et de la stabilité au fil du temps, ce phénomène demeure constant et ne présente pas un enjeu significatif lié à la contrebande de tabac.

Quant aux saisies de stupéfiants effectuées à même les dossiers en matière de contrebande de tabac, les régions 22 et 31 (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et en Mauricie-Lanaudière) sont des régions surreprésentées.



4.3 Évolution des dossiers et des produits saisis

Depuis le début du programme ACCES Tabac, la SQ a réalisé plus de 32 000 dossiers en matière de contrebande de tabac, a mené près de 30 000 perquisitions et a interpellé près de 30 000 individus. Le tableau qui suit présente les statistiques comparatives des cinq dernières années ainsi que le cumulatif depuis le début du programme en 2006.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cumulatif**	Valeur marchande**	Taxe provinciale**
 Cartouche	45 149	16 722	27 983	56 053	56 542	420 842	29 270 801 \$	11 099 946 \$
Ziploc	18 502	16 252	20 435	37 691	22 133	2 028 073	125 058 169 \$	45 528 088 \$
Cigarillos	140	353	366	1 528	527	30 246	1 927 767 \$	741 681 \$
Total	63 791	33 327	48 784	95 272	79 202	2 479 161	156 256 737 \$	57 369 715 \$
Sac tabac 200 g	12	10	74	79	197	34 155	1 382 513 \$	712 713 \$
Kilo de tabac	36 264	46 267	272	18 604	20	1 082 850	79 782 613 \$	132 883 200 \$
Véhicule	29	41	32	82	58	1 850		
Argent	129 790	147 831	201 241	302 953	3 295 039	11 675 556		
Dossiers	1 403	1 556	1 840	2 246	2 402	32 289	237 421 863 \$	190 965 628 \$
Perquisitions	1 413	1 577	1 838	2 324	2 439	29 574		
Accusations	1 399	1 552	1 834	2 290	2 404	29 877		

**Cumul depuis le début du programme (2006)

4.4 Valeur marchande des saisies et taxes éludées

Pour l'exercice 2024-2025, la valeur marchande² des différents produits de tabac saisis au cours de cette période est évaluée à plus de **8 M\$**, pour un total de plus de **237 M\$** depuis le début du programme. Relativement aux taxes provinciales éludées de ces mêmes saisies, elles représentent des pertes annuelles de près de **3 M\$** pour le fisc provincial, ce qui totalise près de **191 M\$** depuis le début de la participation de la SQ au programme.

4.5 Récupération d'actifs criminels

Dans le cadre des opérations en matière de lutte contre la contrebande, le Service des enquêtes sur la contrebande a la préoccupation d'apporter une dimension plus globale à ses enquêtes, en s'assurant de cibler et d'enlever les biens utilisés par les contrevenants dans le cadre de leurs activités illicites. Malgré le fait que la majorité des dossiers traités par

² Les valeurs marchandes des produits de contrebande sont établies par le MSP.



Service des enquêtes sur la contrebande

Bilan 2024-2025

le service soit de nature pénale, certains d'entre eux permettent une récupération d'actifs criminels.

\$Q



5. Retombées du programme

En raison de l'évolution des stratagèmes de contrebande, la part de marché des produits de contrebande s'est accrue au début des années 2000. Les différentes actions concertées du programme ACCES ont permis de réduire considérablement la part de marché des produits de contrebande. Malgré cette diminution importante, depuis 2009, la part de marché illicite est passée de 30 % en 2009 à 10 %³ aujourd'hui; il demeure que le gouvernement subit des pertes importantes de revenus provenant de la taxe spécifique sur les produits du tabac.

Le ministère des Finances du Québec annonçait, en mars dernier, dans le cadre du budget provincial de 2025-2026, le maintien de diverses initiatives, dont celles du programme ACCES Tabac, afin de favoriser l'intégrité du régime fiscal et la saine concurrence ainsi que pour lutter contre les fraudes envers l'État.

Le plan budgétaire annonçait une rentabilité du programme ACCES Tabac à 194,1 M\$ (établi pour l'exercice 2023-2024) ainsi qu'un rendement global des programmes ACCES de 7,26 \$ pour chaque dollar investi; preuve de l'efficacité des actions concertées des partenaires.

Les données qui suivent sont les résultats des actions concertées des exercices antérieurs, en matière de tabac, parues dans les derniers plans budgétaires.

RENDEMENT ACCES TABAC	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Financement total	15,6	16,3	16,8	17,9	19,1
Rendement	182,4	173	163,2	194,1	À venir
Rendement par dollar (ACCES Tabac)	11,69 \$	10,61 \$	9,71 \$	10,84 \$	À venir
Rendement global des programmes	10,13 \$	7,32 \$	8,29 \$	7,26 \$	À venir

³ [Budget 2024-2025 – Renseignements additionnels](#)



6. Coordination et gérance

La structure du programme ACCES Tabac au sein du SEC prévoit la coordination provinciale des enquêtes ainsi qu'une coordination régionale des différentes interventions en matière de contrebande.

COORDINATION RÉGIONALE

Les quatre coordonnateurs régionaux des programmes ACCES, dont deux sont financés par le programme ACCES Alcool, ont poursuivi leur tournée provinciale afin de présenter l'offre de service, les mandats, leur rôle, les possibilités de financement d'enquêtes, l'accompagnement professionnel, l'encadrement et des mises à jour des connaissances dans le cadre des programmes ACCES.

Ces derniers ont réalisé plus de 600 activités en lien avec les programmes ACCES Alcool, Tabac et Cannabis auprès de la communauté policière, telle la participation aux activités d'enquête et d'inspection, le mentorat et l'accompagnement, la formation et la participation à différentes tables de concertation.

COORDINATION ET GESTION DU PROGRAMME

- Participation à des tables de concertation avec les partenaires ACCES :
 - Présentation des demandes financières pour le CT ACCES Tabac aux instances gouvernementales (**MSP et MFQ**) pour l'exercice 2025-2026;
 - Participation au comité trimestriel ainsi qu'au **Colloque interprovincial et territorial d'enquêtes sur le tabac (IIC) annuel**;
 - Rencontre avec les enquêteurs du **ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), d'Hydro-Québec ainsi que différents partenaires policiers municipaux de la Rive-Sud (Longueuil, RSL, Châteauguay, SPVM, GRC, Roussillon et Repentigny)**, afin de leur présenter le projet de recensement des établissements, des produits illégaux et de partager le registre de photos des produits illicites.
- Participation à des rencontres avec différents partenaires externes :
 - **Edmundston du Nouveau-Brunswick** avec des participants des États-Unis (Maine), de la GRC, de l'ASFC, du Homeland Security et du US Marshall afin d'échanger de l'information et de bonnes pratiques;
 - **Rothmans, Benson & Hedges (RBH)** présentées à des agents de la GRC de la Colombie-Britannique, un agent de l'AGLC de l'Alberta, des policiers de



Service des enquêtes sur la contrebande

Bilan 2024-2025

Vancouver et Toronto, la GRC Valleyfield, l'OPP, de l'ONGIA et l'ASFC. Dans ce cadre, nous avons eu l'opportunité de présenter le modèle de lutte à la contrebande de la SQ et de présenter des enquêtes;

SQ

7. Priorités opérationnelles et perspectives

Nous sommes constamment à l'écoute de l'environnement pour identifier des opportunités de partenariat et s'investir auprès de nos partenaires pour améliorer la lutte à la contrebande au Québec. Nous n'hésitons pas à remettre en question notre modèle, notre approche et nos façons de faire afin de demeurer à l'avant-garde de notre champ d'expertise. Pour ce faire, nous vous présentons nos priorités et perspectives pour l'exercice à venir dans le cadre du programme ACCES Tabac.



Maintenir les partenariats avec le SPVM et l'ASFC – Ils demeurent des partenaires privilégiés permettant d'optimiser notre modèle de coordination des enquêtes dans le cadre du programme et d'être proactif, en amont, de la problématique de contrebande transfrontalière;

Déployer le processus de conversion de prêts de ressources provenant des services de police municipaux en poste SQ – Certains corps de police ont été dans l'obligation de retirer leurs ressources en prêt dans nos équipes au cours des derniers exercices. Avec la multiplication des équipes mixtes, la dotation de ces postes devient un enjeu opérationnel. Pour pallier ceci, la conversion d'un poste en enquêteur SQ a été demandée et autorisée;

Suivre les procédures judiciaires dans le projet MYGALE – Le jugement récemment rendu dans ce dossier quant à la reconnaissance de droits ancestraux fait l'objet d'un appel et pourrait avoir une incidence sur les enquêtes similaires;

Ajuster notre stratégie de lutte à la contrebande en fonction des nouvelles tendances constatées – S'assurer de conserver un modèle et une structure qui répondent toujours aux besoins identifiés pour assurer une lutte efficace à tous les paliers, de l'approvisionnement à la vente de quartier;

Veille sur la vente illégale en ligne – Accentuer nos efforts de lutte à la contrebande en mettant à profit une veille des activités de vente sur le Net et prendre les actions nécessaires pour qu'elles cessent.